

François L Dufayard
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
N° : 20819
24, Rue de La Folie-Méricourt
75011 Paris

OPTIMEASE EURL

**Rapport du Commissaire à la Transformation sur la
Transformation en Société par Actions Simplifiée
Décision de l'Associé unique du 20 Avril 2010**

OPTIMEASE Eurl
Ancienne dénomination : Holding FCS Eurl
Siret : 48521904200010
5 Avenue du Général de Gaulle
91120 Palaiseau

713

François L Dufayard
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
N° : 20819
24, Rue de La Folie-Méricourt
75011 Paris

OPTIMEASE (ancienne dénomination : HOLDING FCS)
N° Siret : 48521904200010
Siège social : 5 Avenue du Général de Gaulle
91120 Palaiseau

Rapport du commissaire à la Transformation sur la Transformation de la Société OPTIMEASE EURL en Société par Actions Simplifiée

Monsieur l'actionnaire unique,

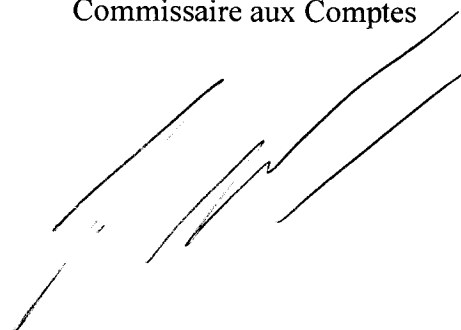
En exécution de la mission que vous m'avez confiée le 20 Avril 2010 et en application des dispositions de l'article L.225-244 du Code de commerce, j'ai établi ce présent rapport en vue de me prononcer sur le montant des capitaux propres de votre société par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres ainsi que les événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 22 Avril 2010

Le Commissaire à la Transformation
Commissaire aux Comptes



François L Dufayard
Associé FLD Consulting